



Conseil des élèves 7P-11S

Procès-Verbal de la séance du 10.11.2021

Organisation

12h15 : Repas au Bo'Resto
 13h00 : début de la séance
 14h30 : fin de la séance
 14h45 : transport scolaire (à l'arrêt de bus)

Ordre du jour

Accueil et bienvenue

Le doyen M. Schmidle ouvre la séance.

Appel des délégués.e.s et suppléant.e.s	Classe	Dél.	Sup.	Classe	Dél.	Sup.	Classe	Dél.	Sup.	Classe	Dél.	Sup.
	7P/1	✓	✓	8P/1	✓	✓	9VG/1	✓	abs.	10VG/1	✓	✓
7P/2	✓	✓	8P/2	✓	✓	9VG/2	✓	✓	10VG/2	✓	✓	11VG/2
7P/3	✓	✓	8P/3	✓	✓	9VG/3	✓	✓	10VP/1	✓	✓	11VG/3
7P/4	✓	✓	8P/4	✓	✓	9VP/1	✓	abs.	10VP/2	✓	✓	11VP/1
			8P/5	✓	abs.	9VP/2	✓	✓	10VP/3	abs.	✓	11VP/2
						9VP/3	✓	abs.			11VP/3	✓

Objet

Clarifications, par M. Schmidle et Mme Zemp, sur les rôles du bureau, du modérateur, du/de la Président.e, du/de la Vice-président.e, du/de la délégué.e et du/de la suppléant.e.

Décision et vote

Rôles des différentes personnes actives au sein du Conseil des élèves.

M. Schmidle rappelle le fonctionnement des votes et la règle qui s'applique au vote blanc : plus de 12 votes blancs signifie que le vote est annulé et que l'initiative est soit abandonnée, soit modifiée pour être à nouveau soumise au vote.

Rappel du fonctionnement du vote

Rapport d'activités du CDE 2020-2021

M. Maréchaux fait un résumé aux personnes présentes des points principaux du rapport d'activités.

Thème tri des déchets	M. Schmidle informe les personnes présentes que le Bo'Resto trie les déchets qu'il produit lui-même (biogaz p. ex.), mais il ne peut pas trier la poubelle des élèves car il y a trop de mélange de déchets. De plus, 1200 couverts ont disparu en un semestre... ! Très certainement jetés à la poubelle avec les restes de nourriture.	
Elections	Candidat.es : Jade Lavanchy (10VG/2), Luna Connell (11VG/3), Auriane Künzi (11VG/2), Cristiana Rebelo Trinidad (11VG/1), Gabrielle Maggio (7P1), Ryan Macedo Pereira (9VG/1), Tatiana Salomoni (9VP/1).	Présidente : Luna Connell Vice-présidente : Gabrielle Maggio Réserve : Auriane Künzi
Initiatives	Clarifications, par M. Schmidle et Mme Zemp, des informations nécessaires sur les nouvelles feuilles d'initiatives qui seront à disposition des élèves : comité de rédaction et adulte-ressource, au cas où un courrier doit être rédigé suite à l'acceptation de l'initiative. Rappel du but et du sens des initiatives et de la nécessité de lisibilité et de pertinence de celles-ci. Elles doivent être lisibles pour faciliter le travail du bureau ; et elles doivent être pertinentes, c'est-à-dire qu'elles doivent concerner un grand nombre d'élèves de l'école et faire preuve de réalisme.	
Bruit à midi dans la cour	Discussion spontanée sur le bruit que les élèves font lors de la pause de midi et qui dérange beaucoup les classes qui ont cours. Deux possibilités d'action : 1° retour de ce problème dans les classes pour rappeler aux camarades que c'est de la responsabilité de chacun de respecter le travail des autres même s'il y a un besoin de se défouler qui est compréhensible. 2° rédiger une initiative...	

Crassier, le 14 novembre 2021

Le/la délégué.e du Conseil de Direction

Monsieur Yves Schmidle, doyen

Signature :

